



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-68878>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-68878**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville de Rognac

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21130081900128

**Ville** : ROGNAC

**Code postal** : 13655

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 13

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1666071>

**Identifiant interne de la consultation** : 2025/004-Trav-CVC

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : B. Jourdy

**Numéro de téléphone du contact** : +33 442877621

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 21/07/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Entreprises de Plomberie et Sanitaire, entreprises de CVC (Chauffage, Ventilation et Climatisation), entreprises de Bâtiment et Construction, groupements d'entreprises, sociétés de Services...

**Critères d'attribution :** Valeur technique : 40% Respect de l'environnement : 10% Prix : 50%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Réalisation de travaux de plomberie, sanitaire, et CVC dans les bâtiments communaux de la ville de ROGNAC - 2025 - 2029

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45330000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Les travaux de plomberie, sanitaire et CVC (Chauffage, Ventilation et Climatisation) dans les bâtiments communaux sont essentiels pour assurer le confort, la sécurité et l'efficacité énergétique des infrastructures publiques et notamment : 1- Plomberie : Les travaux de plomberie dans les bâtiments communaux concernent notamment : L'installation et rénovation, la réparation... 2- Sanitaire : Les travaux sanitaires concernent principalement : L'installation de sanitaires.... 3- CVC (Chauffage, Ventilation et Climatisation) : Les travaux de CVC pour le confort thermique et la qualité de l'air dans les bâtiments communaux concernent principalement : Le chauffage, la ventilation, la climatisation

**Lieu principal d'exécution du marché :** Bâtiments communaux ROGNAC 13340 - ROGNAC

**Durée du marché (en mois) :** 12

**Valeur estimée (H.T.) :** entre euros et 500000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Durée : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois. La durée de l'accord-cadre commence à courir à partir de la notification. Dans le cas où le seuil maximum de l'accord-cadre serait atteint avant la fin de l'année d'exécution, l'accord-cadre pourra être reconduit expressément par anticipation. Il en résulterait que la nouvelle période contractuelle débiterait à compter de la date de réception par le titulaire de la lettre de reconduction anticipée pour une durée d'un an. Montant : Montant minimum annuel en euro(s) HT : 25 000.00 euro(s) HT Montant maximum annuel en euro(s) HT : 500 000.00 euro(s) HT Prestations similaires : Oui - Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des offres. - Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation seront envoyés aux opérateurs économiques 6 jours calendaires au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande 7 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres. Marché réservé : Non Négociations : Conformément à l'article R. 2123-5 du code de la commande publique, le maître d'ouvrage a prévu la possibilité de négocier mais se réserve le droit d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans mener de négociations. Précision examen candidature : Avant de procéder à l'examen et à la sélection des candidatures, si la commune de Rognac constate que des pièces visées à l'article susmentionné du présent règlement de la consultation sont manquantes ou incomplètes, il peut décider de demander aux candidats concernés de produire ou de compléter ces pièces dans un délai maximum de 3 jours ouvrés. Groupements d'opérateurs économiques : Conformément à l'article R. 2142-19 du code de la commande publique, les groupements d'opérateurs économiques peuvent

participer à la présente consultation. Prestations supplémentaires éventuelles : L'accord-cadre ne comporte aucune prestation supplémentaire éventuelle facultative ou obligatoire. Délai de validité : 180 jours calendaires Critères d'attribution : N° Description Pondération 1 Prix : 50 Note offre = (prix de l'offre la plus basse / prix de l'offre) \* 50 2 VALEUR TECHNIQUE : 40 Les sous-critères de la valeur technique seront notés au regard du cadre de réponse du mémoire technique. Le détail du nombre de points attribué à chaque critère, et sous-critère est précisé dans ce document. 2.1 Qualité et pertinence des moyens humains proposés pour exécuter les prestations 5 2.2 Qualité des moyens matériels mis à disposition pour exécuter les prestations 5 2.3 Qualité de la méthodologie d'exécution proposée pour la réalisation des travaux 20 2.4 Qualité de l'organisation mise en place pour le traitement des marchés subséquents 10 3 Respect de l'environnement : 10 3.1 Méthodologie relative à la gestion, au traitement et au recyclage des déchets pour l'exécution de l'accord-cadre 5 3.2 Pratiques environnementales appliquées aux modalités d'exécution des prestations et notamment les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration de la qualité de l'air 5 Ces obligations environnementales doivent être vérifiables selon des méthodes objectives. TOTAL : PRIX + VALEUR TECHNIQUE + RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT = 100 Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2025**